



<b>Réf</b>	Version N°X	Site CHInA	Page 1 / 6
<b>Fiche de poste Psychologue USP/EMSP</b>			

Rédacteurs : S. LEBRUN, cadre de santé USP  
R. MENNESSIER, cadre de santé EMSP  
Approbateur : S. BRIOSO, cadre supérieur du pôle

F3SCT- CET des 27 Février et 6 Mars  
validé le (ne rien inscrire)

## 1. Identification du poste

**Service : USP/EMSP**

**Psychologue**

Titulaire d'un Master 2 ou d'un DESS de psychologie (clinique, psychopathologie) ou d'un des diplômes mentionnés à l'article 4 du Décret N°2010-1323 du 4 novembre 2010 portant modifications de divers statuts particuliers de la Fonction Publique Hospitalière.

- Cadre légal :

Le travail du psychologue est régi par divers décrets, arrêtés et circulaires :

- Loi 85-772 art 44 du 25 juillet 1985 : Réglementation de **l'usage du titre de psychologue**.
- Décret 90-259 du 22 mars 1990 fixant la liste des **diplômes** permettant de faire usage du titre de psychologue.
- Décret 91-129 du 31 janvier 1991 portant statut particulier des psychologues de la FPH.
- Loi 2002-303 du 4 mars 2002 art 57 modifiant la loi du 25 juillet 1985.
- Circulaire DHOS/P2/DREES N°2003-143 du 21 mars 2003 relative à **l'enregistrement ADELI** des diplômes de psychologue.
- Circulaire HSS 2012-181 du 30 avril 2012 relative aux conditions d'exercice des psychologues au sein des établissements FPH.
- Circulaire DGOS/RH4 2012-396 du 26 novembre 2012 relative à la mise en œuvre de l'expérimentation de la structuration institutionnelle de l'activité des psychologues de la FPH.
- Loi 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé :  
Art L1110-12 du code de la santé publique relatif à la composition des équipes de soins.  
Art L6111-1 et 6143-2 relatif au fait de tenir compte de **la singularité et des aspects psychologiques** des personnes et à la rédaction du projet psychologique dans le projet d'établissement.
- La fiche métier « psychologue » du répertoire des métiers de la Fonction Publique Hospitalière. A titre informatif, le psychologue appartient à la famille « social, éducatif, psychologie et culturel », à la sous famille « psychologie », en code métier 10P10.
- Il travaille également avec le **code de déontologie**, comme texte de référence, qui a été créé en 1996 et réactualisé en 2012.

## 2. Spécificité du poste

Description générale de la pratique selon le « référentiel des pratiques des psychologues en soins palliatifs » (Van Lander A, Gaucher J, Deveuve-Murol C, Gautier C, Bioy A, Amar S et al. (2016).

Référentiel des pratiques des psychologues en soins palliatifs, SFAP, Journal des psychologues.)



<b>Réf</b>	Version N°X	Site CHInA	Page 2 / 6
<b>Fiche de poste Psychologue USP/EMSP</b>			

- Fonction clinique :

**Auprès des patients et de leur entourage**, le psychologue se met en disposition pour rencontrer et s'entretenir avec eux individuellement ou collectivement. Il réalise des entretiens psychothérapeutiques pour soutenir et accompagner l'existence des personnes ainsi que des suivis de deuil pour les proches le souhaitant, sans temporalité imposée tant dans la survenue de la demande de rendez-vous après le décès de leur proche que dans le cheminement du deuil, qui reste singulier et particulier à chacun.

**Auprès des équipes**, le psychologue participe aux transmissions des équipes. Il participe à l'accompagnement interdisciplinaire des patients par divers moyens et supports : relecture, analyse des situations, participation au projet de vie du patient, participation à la réflexion éthique, au groupe de parole...

Il soutient, l'équipe soignante dans son investissement relationnel aux patients. Ce soutien peut être individuel et groupal. Cela nécessite une banalisation dans l'équipe du rôle du psychologue ainsi qu'une relation de confiance qui dépend d'une présence régulière. Les temps d'équipe permettent d'apporter les éclairages nécessaires sur les fonctionnements des patients et des familles.

Ces réunions ne peuvent être assimilées à des groupes de paroles, nécessairement animés par un psychologue extérieur à l'équipe.

- Fonction de formation, information, recherche :

Le psychologue entreprend une supervision de sa pratique en individuel ou groupal

Il bénéficie d'une formation personnelle régulière

Il participe à la veille dans le domaine éthique et législatif

Le psychologue est amené à animer des formations relevant de sa compétence.

La recherche étant un point fort des unités de soins palliatifs, la réalisation de travaux de recherche individuels et collectifs avec les soignants est importante à soutenir. Sa communication concourt à la diffusion des soins palliatifs auprès de tous les professionnels.

- Fonction institutionnelle :

Elle consiste à participer activement aux projets du service, aux réunions des groupes de travail de l'établissement (éthique, CLUD, ...) pour représenter l'aspect psychologique des prises en soin et les spécificités du vécu de la maladie grave et du mourir. Le psychologue participe au Collège des psychologues et via celui-ci aux instances tels la Commission des Soins Infirmiers

Le psychologue cherche à développer des liens avec des pairs, intra ou extra institutionnels.

- Spécificité du travail en Équipe Mobile ou Unité mobile de soins palliatifs (EMSP) :

La ou le psychologue partage son temps de travail entre l'EMSP et l'USP selon une périodicité définie entre l'équipe médicale et encadrante des 2 unités USP et EMSP.

Elle /il participe à favoriser la concertation entre les 2 équipes.

« Selon les besoins, le psychologue peut proposer un soutien psychologique aux soignants des services rencontrés, confrontés à des situations palliatives, de manière individuelle ou groupale ».

Il lui est ainsi possible de proposer et animer un groupe de paroles qui s'inscrit dans le cadre des situations pour lesquelles l'EMSP a été appelée et dans ce cadre uniquement, en l'organisant avec le cadre de santé du service.



<b>Réf</b>	Version N°X	Site CHInA	Page 3 / 6
<b>Fiche de poste Psychologue USP/EMSP</b>			

### 3. Positionnement dans la structure

#### 3.1. Liaisons hiérarchiques

- Direction des ressources humaines
- Chef de pôle
- Responsable médical de l'USP/EMSP

#### 3.2. Interlocuteurs et principaux partenaires

- Médecins
- Coordinateur général des soins
- Cadre de pôle
- Cadre de santé du service
- Infirmière,
- Aide-soignante,
- ASH
- Secrétaire

#### 3.3. Interlocuteurs et partenaires extra établissement

- Réseaux de santé
- Associations diverses
- Instituts de formation

### 4. Contenu du poste

#### 4.1. Missions

Les **missions** du psychologue : « Concevoir, élaborer et mettre en œuvre des actions préventives, curatives et de recherche à travers une démarche professionnelle propre prenant en compte les rapports réciproques entre la vie psychique et les comportements individuels et collectifs, afin de promouvoir l'autonomie de la personne humaine ».

Les missions s'inscrivent dans le cadre d'un fonctionnement en équipe interdisciplinaire, suivant une approche **globale** et se déclinent en trois fonctions : clinique, FIR et institutionnel.

Son intervention repose sur une **réflexion éthique et une capacité de discernement**.

Les **fonctions** du psychologue sont précisées notamment dans la circulaire DGOS/RHSS n°2012-181 du 30 avril 2012.

Elles sont **en interrelations** et garantissent un **équilibre** et une **éthique** dans les missions du psychologue :



Réf	Version N°X	Site CHInA	Page 4 / 6
<b>Fiche de poste Psychologue USP/EMSP</b>			

➤ Une fonction **Clinique** :

- Recueil et analyse des besoins et demandes
- Contribution au diagnostic sur le fonctionnement psychique d'un patient
- Accompagnement psychologique adapté à la souffrance de chaque patient et de leur famille
- Pratique d'entretiens individuels et collectifs
- Bilans psychologiques (recueil d'informations, entretien, interprétation et synthèse, restitution)
- Assurer le suivi et la coordination avec les autres correspondants

➤ Une fonction de **Formation, Information, Recherche**

- Groupes de réflexion et de supervision théorico-clinique
- Réalisation d'études et de recherche en psychologie, enseignement, formation, théorisation, publications, communications, travaux personnels et collectifs
- Veille scientifique personnelle et collective : actualisation des connaissances, participation à des congrès, colloques, lectures...
- Veille éthique et législative

➤ Une fonction **Institutionnelle**

- Participation aux réunions institutionnelles (réunion d'équipe, de synthèse...)
- Collaboration avec les autres membres de l'équipe pluridisciplinaire
- Analyse des pratiques
- Contribution au projet de pôle et au projet d'établissement
- Accueil, encadrement et formation des étudiants en psychologie et des stagiaires

## 4.2. Activités

➤ Activités principales :

- Activité auprès des patients :
  - Participation à l'évaluation globale de la situation en vue d'élaborer un projet de soin optimisant la qualité de vie du patient
  - Evaluation de la demande et des difficultés psychologiques, des problématiques psychiques et manifestations psycho-pathologiques
  - Accompagnement psychologique des patients atteints de maladie grave, ainsi que de leurs familles, en individuel ou en binôme au domicile des patients ou sur le site de l'hôpital
  - Entretiens d'évaluation, de soutien, thérapeutiques, individuels et familiaux
  - Orientation vers les acteurs de soins de support et palliatifs médicaux et paramédicaux intra et extrahospitaliers.
- Activité auprès des familles :
  - Accompagnement et soutien des familles
  - Evaluation des dynamiques et des problématiques familiales
  - Suivi de deuil dans la limite de 6 mois, puis organisation du relai auprès d'un psychologue extra hospitalier
- Activité auprès de l'équipe :
  - Soutien d'équipe individuel ou collectif
  - Participation à la réflexion éthique et aide à la décision



<b>Réf</b>	Version N°X	Site CHInA	Page 5 / 6
<b>Fiche de poste Psychologue USP/EMSP</b>			

- Facilitation de la compréhension des comportements et mouvements psychiques individuels et familiaux en situation palliative
- Participation aux réunions de synthèse, staff pluri professionnel
  
- Activité de formation
- Maintien, développement, actualisation des connaissances
- Formation initiale et continue des professionnels de santé
- Formation des étudiants
- Participation à des temps d'information vers tout public
- Encadrement de stagiaires
  
- Activité de recherche
- Elaboration d'outils et de protocoles en lien avec la diffusion de bonnes pratiques en soins palliatifs en collaboration avec le cadre de santé
- Participation à des groupes de travail pluridisciplinaire en collaboration avec le cadre de santé
- Participation à des publications de travaux dans le domaine des soins palliatifs

➤ Activités spécifiques :

- Activité transversale pluri et interdisciplinaire
- Savoir travailler et fonctionner en équipe
- Participer à l'amélioration de la qualité de la prise en charge des patients
- Transmettre
- Se former
- Participer à des formations : préparation de cours, prise de parole, pédagogie
- Contribuer à la recherche clinique en soins palliatifs

## 5. Conditions de travail

Horaires : « Journée » à préciser

Pause des congés à planifier avec le second psychologue afin d'assurer la continuité des soins de l'USP/EMSP.

## 6. Niveaux et compétences requis

### 6.1. Connaissances théoriques

- Expérience souhaitée en oncologie, maladie grave, douleur chronique
- Outils bureautiques et adaptation aux logiciels institutionnels

### 6.2. Capacités professionnelles

- Capacité à travailler en équipe
- Capacités à évoluer en pluridisciplinarité et en transversalité
- Capacité d'adaptation, ouverture d'esprit



<b>Réf</b>	Version N°X	Site CHInA	Page 6 / 6
<b>Fiche de poste Psychologue USP/EMSP</b>			

- Capacités organisationnelles, avec autonomie d'exercice et choix des modes d'intervention
- Capacité à adapter sa pratique professionnelle aux situations rencontrées
- Capacité à garantir une approche bienveillante pour tous et de la discrétion envers le public accueilli.
- Capacité à développer une réflexion éthique continue, notamment autour des soins palliatifs

### **6.3. Qualités personnelles**

- Sens de l'accueil
- Qualités d'écoute, relationnelles et de communication
- Capacités à se questionner et se remettre en question
- Aptitudes orales et écrites
- Esprit d'analyse et de synthèse pour rédiger les notes cliniques

### **6.4. Formations**

- Actualisation permanente des connaissances.